

Afghanistan Afrique du sud Albanie Algérie  
Angleterre Angola Argentine Arménie Australie  
Bangladesh Brésil Bulgarie Cambodge Centrafrique  
Chine Comores Congo Corée Côte d'Ivoire Djibouti Egypte  
Erythrée Espagne Etats-Unis Ethiopie France Gabon  
Gambie Géorgie Guinée Haïti

**RAPPORT D'ACTIVITE 2020**  
**Assemblée Générale Ordinaire le 24 septembre 21**

Irak Iran Italie Japon Kazakhstan Kosovo  
Liban Lybie Madagascar Mali Maroc Mauritanie  
Niger Nouvelle Zélande Pakistan Pays Bas  
Portugal Rép.Tchèque Roumanie  
Russie Sainte-Lucie Sénégal Serbie Slovaquie  
Somalie Soudan Sri Lanka Surinam Syrie Tchad Thaïlande  
Tunisie Turquie Ukraine

Association Familiale de Prévention et de Lutte contre L'Iillettrisme

24 Chemin des Bas Montôts – 58000 NEVERS

Tél : 03.86.36.97.89 – Fax : 03.86.59.36.16

Courriel : [afpli.solidarite@orange.fr](mailto:afpli.solidarite@orange.fr) - Site internet : <http://afpli..pagesperso-orange.fr>

## 1 - Présentation

**A.F.P.L.I. – Solidarité**, Association Familiale de Prévention et de Lutte contre l'Illettrisme (Loi 1901) a été créée en 1989 à Nevers. Elle est départementale.

Conformément à son **objet statutaire**, l'association entend :

- Prévenir l'illettrisme et l'analphabétisme
- Favoriser, par l'apprentissage, la maîtrise des savoirs de base ou l'accès à la langue française et l'autonomie sociale

En ce sens, **A.F.P.L.I. – Solidarité** défend l'accès aux savoirs et à l'éducation pour tous. Plus largement, l'association entend lutter contre toute forme d'exclusion qu'elle soit professionnelle, sociale ou économique et toutes formes de discriminations engendrées par la non-maîtrise des savoirs de base ou de la langue française écrite ou orale.

L'AFPLI-Solidarité accueille de façon inconditionnelle - dans la totalité des situations administratives - et gratuite.

Nous proposons actuellement douze niveaux de langue au siège.

Le gain en autonomie des publics est recherché dans les différents champs de la vie sociale : vie publique, vie personnelle, vie citoyenne, vie culturelle et vie professionnelle. La participation à cette action est également l'occasion de (re)créer du lien social.

En 2020, l'AFPLI-Solidarité est composée de 108 formateurs bénévoles et de 4 salariés. La formation des équipes est une priorité pour l'association de façon à accompagner au mieux les apprenants.

**La crise sanitaire et l'arrêt des cours en présentiel à partir du 16 mars 2020 ont réduit l'activité du 1<sup>er</sup> semestre à 2mois et ½ de cours et également a freiné celle du second semestre.**

Néanmoins, un contact a été maintenu avec les apprenants.

Une activité par visioconférence, mails ou envois de cours a pu être maintenue mais dans des proportions bien inférieures à celles du présentiel.



## 2 - Les Forces Vives de l'AFPLI-Solidarité

### 1 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un Conseil d'Administration composé de 16 membres et 9 membres du bureau renouvelé lors de notre dernière Assemblée Générale le 25 septembre 2020 :

Président :	Monsieur Jean Luc <b>BRUN</b>	}	<b>Bureau</b>
Vice-Présidente :	Madame Nicole <b>GUYOT</b>		
Vice-Présidente :	Madame Danielle <b>RIOLLET</b>		
Trésorier :	Monsieur Jean Marc <b>LEMAN</b>		
Secrétaire :	Madame Mireille <b>GANTOIS</b>		
Secrétaire adjoint :	Monsieur Gérard <b>CHATELET</b>		
Membres du bureau :	Monsieur Alain <b>BELFIORE</b>		
	Madame Sylvaine <b>BRISSET</b>		
	Monsieur Daniel <b>BATISSE</b>		

<b>Autres membres du CA :</b>	Madame Maryse <b>BILLET</b>
	Monsieur Roger <b>CLAY</b>
	Monsieur Jean-Louis <b>DUPONT</b>
	Monsieur Michel <b>GAGNOL</b>
	Monsieur Jean-Luc <b>SEPTIER</b>
	Monsieur Dominique <b>THEVENOT</b>

### 2 - LES SALARIÉES

En 2020, l'**A.F.P.L.I. - Solidarité** a employé 5 salariées en CDI basées au siège, et une salariée en CDD.

soit **3,27 ETP** :

- une directrice, puis sa remplaçante fin novembre 2020 ;
- deux formatrices ;
- une secrétaire comptable, et sa remplaçante pendant un mois.

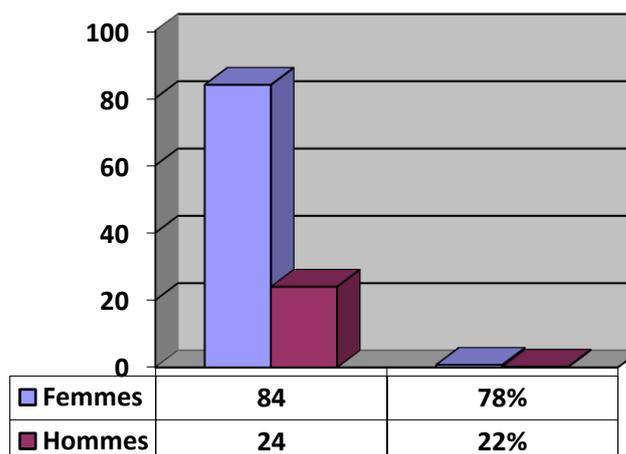
**A.F.P.L.I. - Solidarité** a fait intervenir l'Association Intermédiaire « Réussir » dans le cadre de la mise à disposition d'une salariée chargée de l'entretien des locaux.

### 3 – LES FORMATEURS BÉNÉVOLES

Les **108 intervenants bénévoles** se sont engagés

- Auprès des adultes en situation d'apprentissage ;
- Auprès des enfants dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité.

Et se répartissent de la façon suivante :



Ce sont principalement des femmes qui se mobilisent.  
Les bénévoles s'investissent en moyenne **5.6 ans** dans l'association.

Début 2020, **soixante intervenants bénévoles** se sont engagés sur le territoire de Nevers agglomération :

- 50 interviennent au siège social (dont 3 interviennent également au centre social du Banlay et 2 au Centre Social Accords de Loire)
- 58 interviennent dans les antennes.

Six nouveaux bénévoles ont rejoint l'association puis quinze d'entre eux se sont mis en « veille » par rapport au contexte sanitaire.

Les formateurs bénévoles ont consacré 1562 heures et ont fait profiter au total **6 912 heures** à l'ensemble des stagiaires lors des actions d'**A.F.P.L.I-Solidarité**.

La crise sanitaire et l'arrêt des cours en présentiel à partir du 16 mars 2020 ont réduit l'activité du 1<sup>er</sup> semestre à 2 mois et ½ de cours.

Une activité par visioconférence, mails ou envois de cours a pu être maintenue mais dans des proportions bien inférieures au présentiel.

La contribution des formateurs bénévoles représente **0.85 ETP** répartis comme suit :

<b>Actions linguistiques</b>	
A.F.P.L.I (siège social)	503 h
Antennes Nevers et Agglomération	232 h
Autres antennes du département	466 h
<b>Accompagnement à la scolarité</b>	
A.F.P.L.I (siège social)	300 h
Antennes Nevers et Agglomération	61 h

### **La formation des formateurs bénévoles**

Nous portons une attention toute particulière à délivrer un travail de qualité aux apprenants. Pour cela, nous développons chaque année un programme de formation destiné aux nouveaux bénévoles et aussi aux bénévoles expérimentés qui expriment un besoin ponctuel.

Le CA a fait le choix du logiciel Zoom comme support pour les ateliers en visio.

Notre Président s'est chargé de former à ce nouvel outil les formateurs qui le souhaitent – 14 personnes pour 22 h de formation -.



© CanStockPhoto.com - csp79033107

### 3 - Actions envers le public accueilli

#### PREAMBULE :

#### Il s'agit là du public accompagné dans le cadre associatif.

Au siège social, mais aussi dans les trois autres quartiers prioritaires de la ville, nous assurons : accueil, inscription, évaluation des besoins des personnes en démarche d'apprentissage linguistique (Savoirs de base, Français Langue Etrangère, Alphabétisation). Les ateliers collectifs se déroulent par niveau de maîtrise (suivant le Cadre Européen de Référence : Accueil, A1, A2, B1, atelier d'écriture, Alpha 1 et 2...) à raison de 2 fois par semaine selon les niveaux. En complément des ateliers collectifs, un accompagnement individuel peut être mis en place afin de répondre à des besoins particuliers : apprentissage intensif, échéances à court ou moyen terme (reprise de scolarité, emploi, formation...).

Cette action ne se limite pas au strict apprentissage de la langue, mais aussi à la citoyenneté, la laïcité, à l'accès à l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle. L'apprentissage des bases de la langue française passe par des notions concrètes de repérage dans l'espace et le temps. Les pratiques linguistiques s'appuient souvent sur des notions de connaissance de l'environnement, des codes sociaux, des institutions et des démarches administratives indispensables à une intégration rapide dans la société française.

De manière transversale aux activités d'apprentissage, l'AFPLI-Solidarité propose à ses apprenants « d'apprendre autrement » en leur permettant de découvrir la diversité de la culture française.

En 2020, les sorties ont été réalisées en virtuel du fait de la pandémie.



#### 1 - LES APPRENANTS ADULTES ET JEUNES DE PLUS DE 16 ANS

L' **A.F.P.L.I-Solidarité** a accueilli **422 personnes**, mais accompagné et suivi réellement 354 apprenants.

L'apprenant est évalué à l'inscription pour pouvoir l'orienter vers le niveau de langue le plus pertinent que propose l'AFPLI-Solidarité.

Il sera ensuite évalué en fonction de ses progrès repérés par le formateur qui l'accompagne, de façon à lui faire intégrer un niveau supérieur.

Pour la période, nous enregistrons **une baisse de presque 50 %** du public par rapport à 2019.

Là aussi, la crise sanitaire et le confinement ont eu des conséquences sur les effectifs : une part du public n'a pas pu être inscrite et débiter une formation entre mars et juin 2020, puis la jauge autorisée ne nous a permis d'accueillir de grands groupes.

Par ailleurs, **12 personnes** sont sorties au cours de l'année :

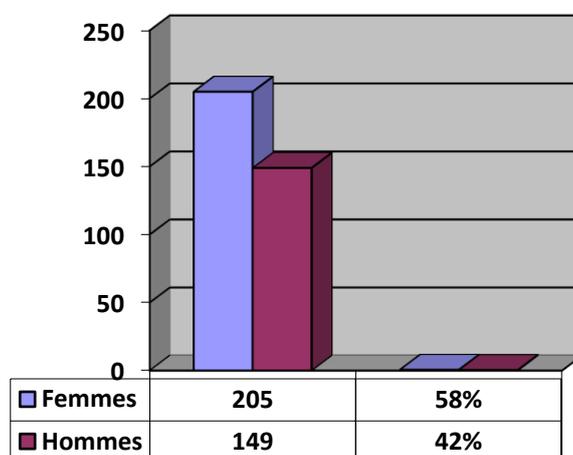
- 7 personnes ont changé de département ou de pays
- 2 personnes ont arrêté du fait de difficultés personnelles
- 3 personnes n'ont plus donné de nouvelles

Le public accueilli représente **67 nationalités différentes**.

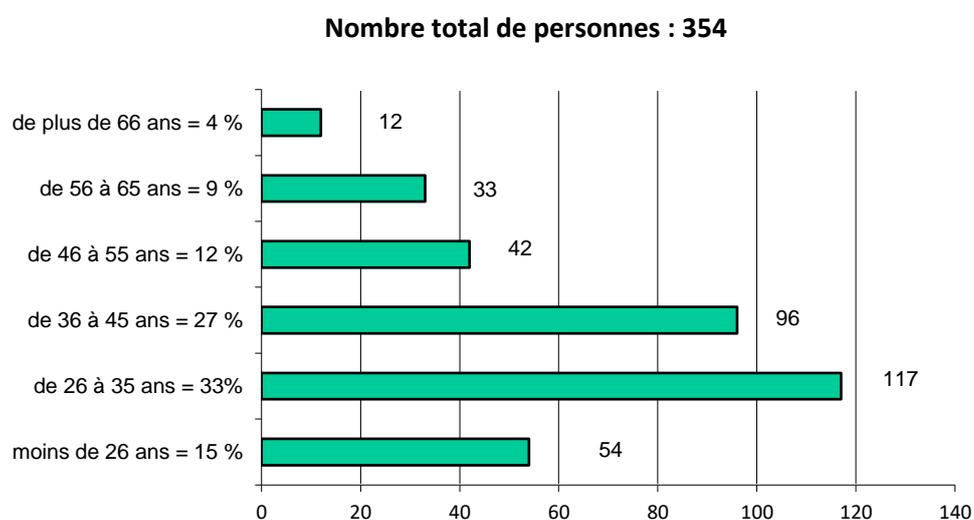


### Répartition du public :

Nombre total d'apprenants : 354



## Les âges des apprenants se répartissent de la façon suivante :



## Composition familiale :

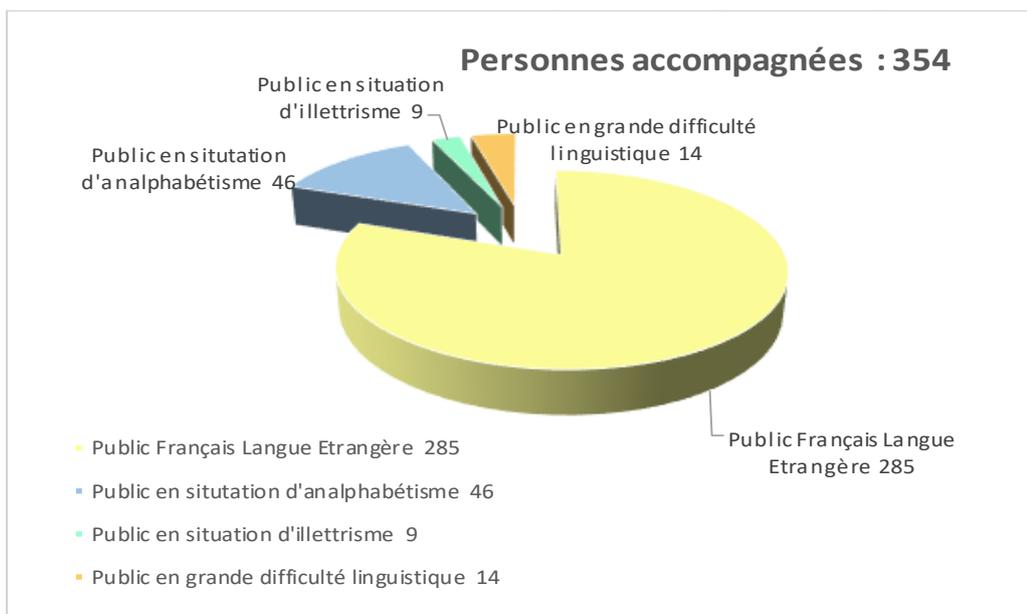
<p><b>137 apprenants vivent seuls :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 106 sont célibataires</li><li>• 15 sont divorcé(e)s</li><li>• 9 sont veufs/ves</li><li>• 7 sont parents isolés ou familles monoparentales</li></ul>	<p><b>217 apprenants vivent en couple :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 216 sont mariés</li><li>• 193 viennent seuls à l'AFPLI</li><li>• 23 viennent en couple</li><li>• 1 vit en concubinage (ou Pacs)</li></ul>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- 59 % des personnes habitent une des communes de l'Agglomération de Nevers
- Parmi celles-ci, 50 % habitent un quartier prioritaire Politique de la Ville.
- 41 % du public - *hors agglomération* - correspond majoritairement au public des antennes de l'**AFPLI** dans le département.

Au cours de cette période, la part du public des antennes augmente de manière sensible en passant de 37 % (au 1<sup>er</sup> semestre 2019) à 42 %.

Cette répartition confirme la tendance amorcée en 2019 : la baisse mécanique significative du public habitant Nevers liée aux dispositifs de formations linguistiques (DFL, Ancrage...).

## Répartition des différents publics



Le public **Français Langue Étrangère** (285 personnes) se répartit de la manière suivante :

- 👉 **270 personnes** ont, dans leur pays d'origine, atteint au minimum le niveau 6<sup>ème</sup> du collège français.
- 👉 **15 personnes** n'ont pas dépassé le niveau primaire dans leur pays d'origine.

Le public relevant de l'**Alphabétisation** :

- 👉 **46 personnes** de langue étrangère n'ont jamais été scolarisées dans leur pays d'origine.

Il s'agit généralement d'un public féminin intégré depuis de nombreuses années sur le territoire. Ces femmes ont généralement un bon niveau de maîtrise et de compréhension de la langue française. Leur demande vise exclusivement l'apprentissage de la lecture et de l'écriture du français : en ce sens, la problématique linguistique se rapproche d'une situation d'illettrisme.

Le public en situation d'**Illettrisme** (9 personnes) se répartit de la manière suivante :

- 👉 **2 personnes** scolarisées en France sont en situation d'illettrisme,
- 👉 **7 personnes** de langue étrangère ont le français comme langue seconde mais ont des difficultés dans la maîtrise de l'écrit et relèvent, de ce fait, de l'illettrisme.



## Le public en *grande difficulté linguistique*

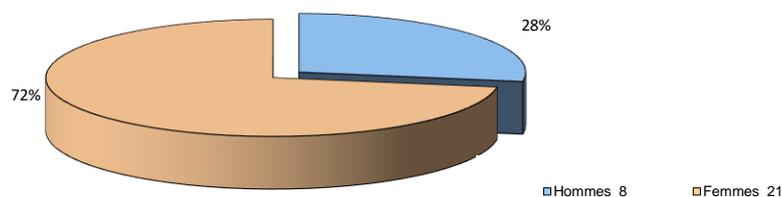
**14 personnes** sont reconnues Travailleur Handicapé et/ou présentent une déficience mentale (Travailleurs d'ESAT, résidents de foyers occupationnels, bénéficiaires de mesures de tutelle...)

L'**A.F.P.L.I** est majoritairement sollicitée par le public F.L.E. soit 80 % des demandes.

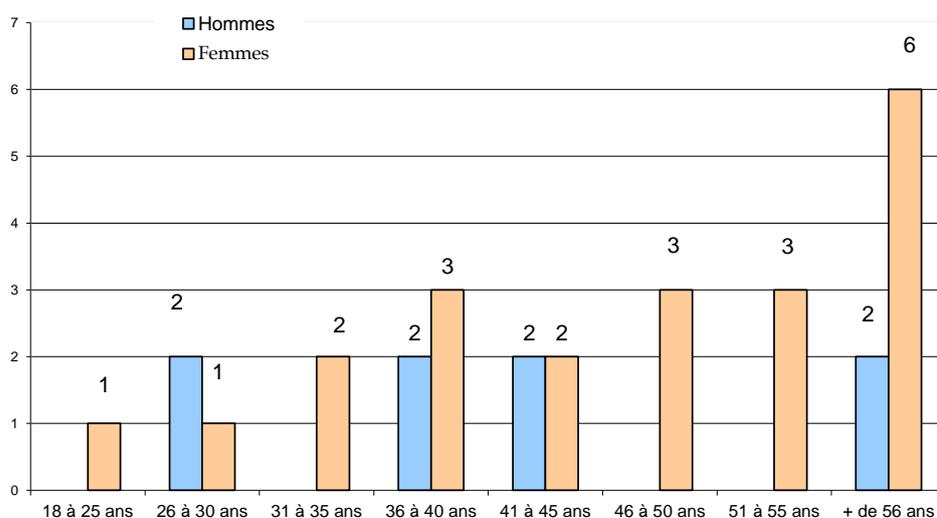
## LE PUBLIC ALLOCATAIRE DU RSA

### Public allocataire du RSA ➔ Caractéristiques du public :

En 2020, **AFPLI-Solidarité** a accueilli 29 personnes bénéficiaires du RSA. Cela représente 8 % du public accueilli par l'association.

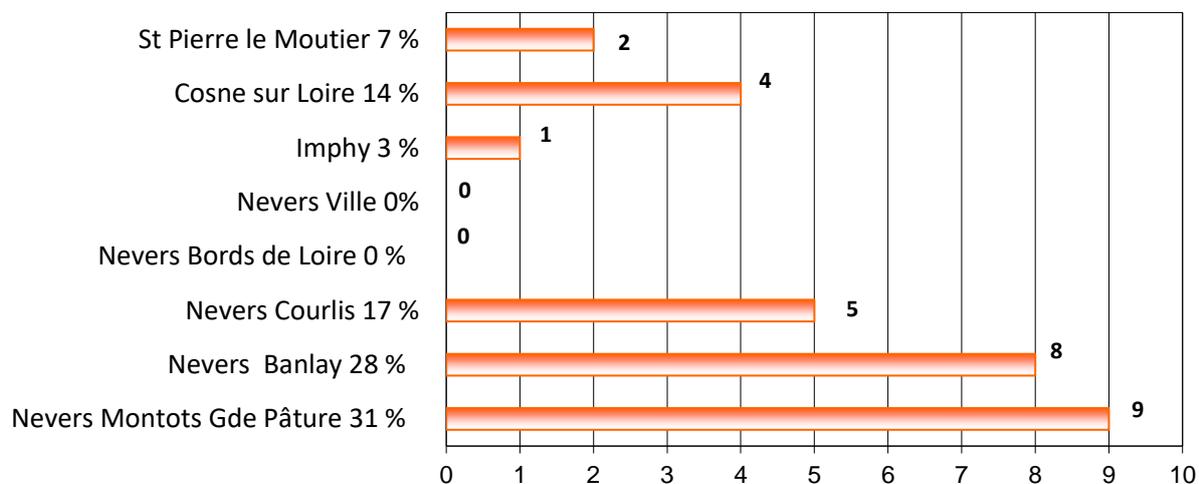


Au cours de la période, le public bénéficiaire du RSA a réalisé 369 heures/stagiaire.

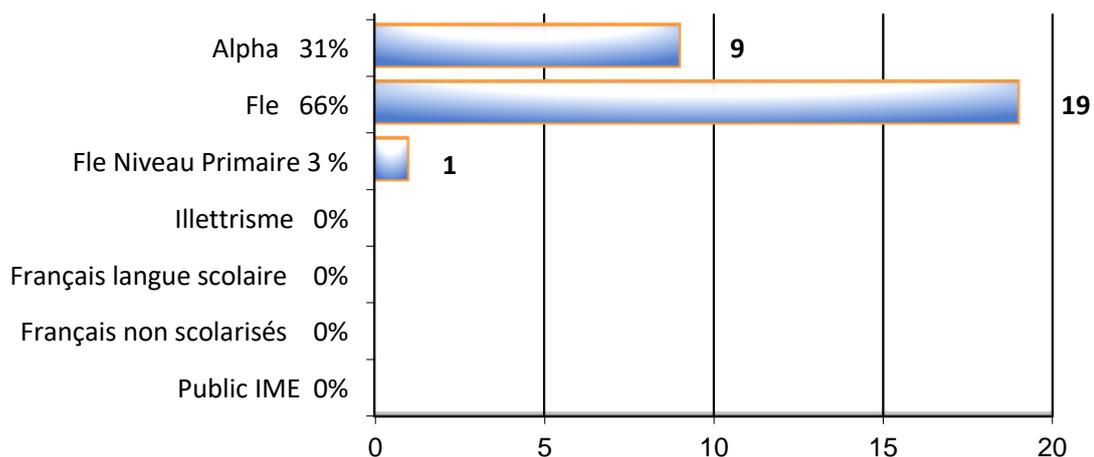


### Public allocataire du RSA 📍 Répartition par commune de résidence :

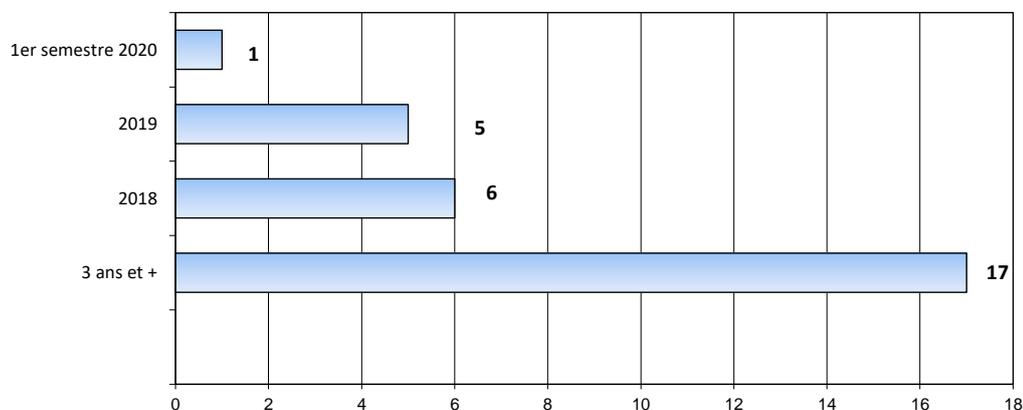
Le public allocataire du RSA habite principalement Nevers : 22 personnes sur 29 soit 76 %.



### Public allocataire du RSA 📍 Répartition par problématique linguistique :



### Public allocataire du RSA 📍 Répartition par durée d'inscription à l'AFPLI :



\* 28 personnes étaient déjà inscrites dans l'association avant 2020.

\* 17 sont inscrites à l'AFPLI depuis au moins 3 ans.

L'activité sur tout le département se décline de la manière suivante :

---

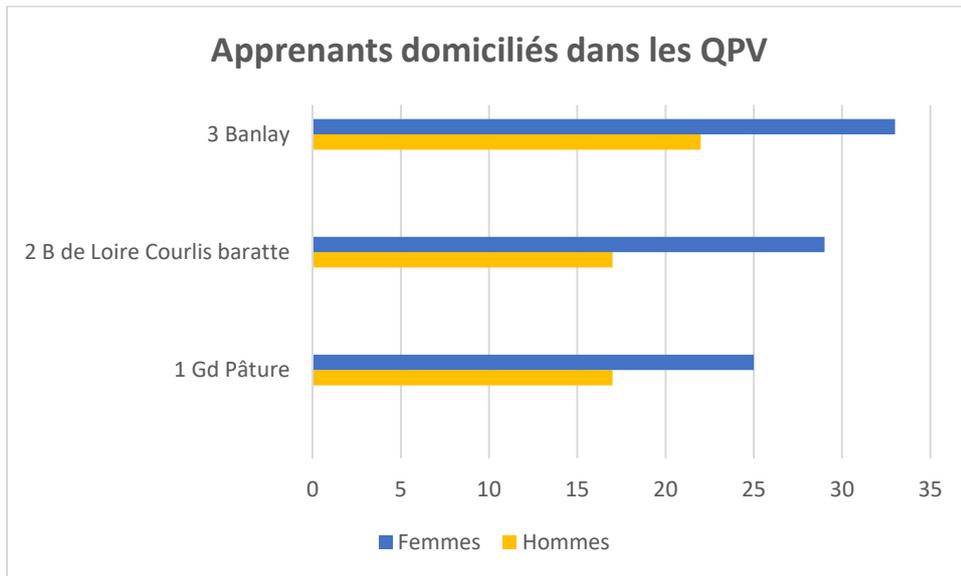
Dans l'AGGLO :

Dans l'AGGLO					
SITES	N. Adultes	Femmes	Hommes	Moy. Âge	Heures d'apprentissage
Siège	183	98	85	34	3779
Accords De Loire	11	10	1	54	119
Banlay	35	29	6	42	605
Baratte - Les Courlis	37	28	9	36	456

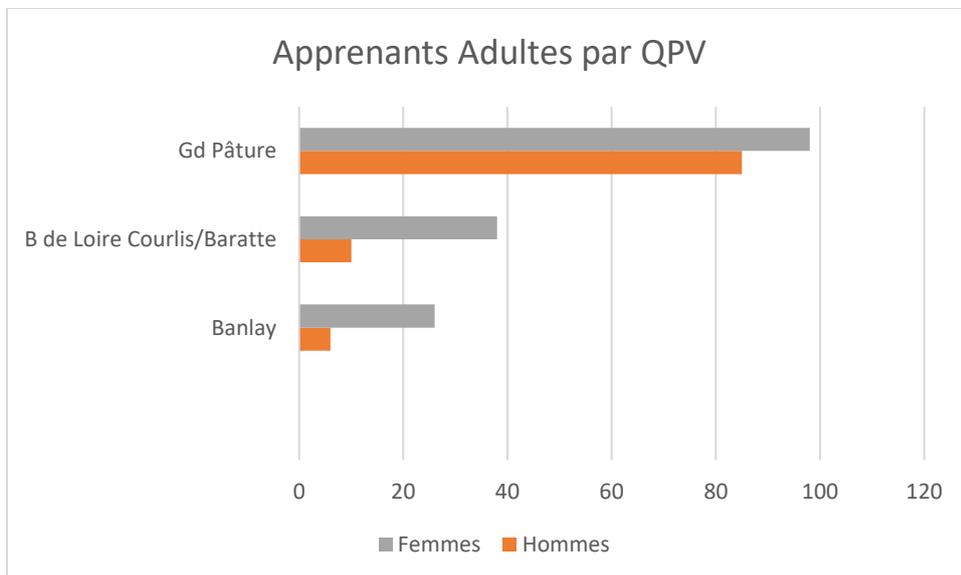
Nombre de participants par quartier et par sexe :

---

Apprenants domiciliés à :	Hommes	Femmes
1 Gd Pâtur	17	25
2 B de Loire Courlis baratte	17	29
3 Banlay	22	33
Total	56	87



Domiciliés dans l'agglomération	Hommes	Femmes
Et qui fréquentent le site		
Banlay	6	26
B de Loire Courlis/Baratte	10	38
Gd Pâturage	85	98
TOTAL	101	162



Nous accompagnons encore une majorité de femmes, même si la tendance commence à diminuer.

## Hors AGGLO :

Hors AGGLO					
SITES	N. Adultes	Femmes	Hommes	Moy. Âge	Heures d'apprentissage
Imphy	11	6	5	30	136
La Charité Sur Loire	47	7	40	30	1000
Cosne Sur Loire	21	16	5	45	246
Saint-Pierre-Le-Moûtier	8	4	4	41	48
Luzy	30	13	17	32	323
Clamecy	39	19	20	35	201

## 2 - LES APPRENANTS ENFANTS

**A.F.P.L.I.- Solidarité** participe au développement d'actions dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) qui contribuent à la réussite scolaire et s'inscrivent dans la volonté de lutter contre les exclusions.

Ces actions visent à répondre aux attentes des parents : leur principale préoccupation est la réalisation du travail donné par les enseignants. Parce qu'ils ne peuvent pas (ou pensent ne pas pouvoir) aider leurs enfants ou parce que leur niveau d'exigence est parfois bien supérieur à celui de l'école, le temps des devoirs à la maison est souvent source de tensions, voire de conflits. L'action CLAS devient un lieu de médiation.

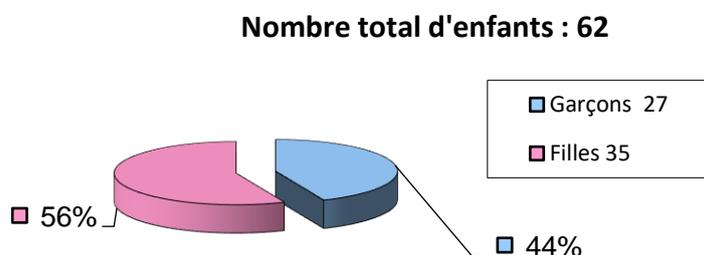
Elles visent aussi à répondre aux attentes des équipes éducatives au sens large (enseignants, éducateurs, travailleurs, sociaux, PRE..) : là encore la réalisation du travail personnel est centrale. Les équipes attendent que les familles accompagnent leurs enfants dans l'acquisition de savoir- être et de savoir- faire. Lorsque ce temps de travail à la maison n'est pas ou peu investi par la famille, il s'agit de pouvoir proposer un soutien par l'action CLAS.

Elles visent également à répondre aux besoins des enfants : en l'absence d'aide ou de repères culturels solides dans le cadre familial, nos actions visent à favoriser l'égalité des chances pour la réussite scolaire des enfants issus des quartiers. Le contexte de l'action, les outils à disposition, l'accompagnement bienveillant d'un adulte qui n'est ni le parent, ni l'enseignant favorisent les apprentissages au sens large : scolaires, culturels, sociaux...

### Durant le premier semestre 2020

21 intervenants volontaires bénévoles et 2 salariées ont animé l'accompagnement scolaire pour **49 enfants et jeunes** au siège social.

5 bénévoles ont accompagné **13 enfants** dans les antennes.



### Durant le second semestre 2020

Le ratio est descendu à un enfant pour un formateur du fait du contexte sanitaire, avec **8 nouveaux inscrits** (3 garçons et 5 filles) au siège.

L'antenne de Varennes-Vauzelles n'a pas pu accueillir les enfants, faute de locaux et de formateurs.

#### **Les actions proposées :**

- **Accompagnement des enfants de classes élémentaires**

Les enfants des écoles élémentaires sont pris en charge les lundi, mardi, jeudi et vendredi entre 16h30 et 17h45. Deux groupes de 10 à 15 enfants sont constitués, chacun participant à 2 séances hebdomadaires (Grpe1 : lundi et jeudi / Grpe 2 : mardi et vendredi).

Ce cadre général est susceptible d'ajustement en fonction de contraintes diverses :

- APC
- Rendez-vous médicaux ponctuels ou prise en charge étalée dans le temps (dentiste, orthophoniste, orthodontiste...)

- Nécessité d'organiser la prise en charge en fonction des fratries : soit les frères et sœurs doivent venir les mêmes jours, soit les plus grands viennent chercher les plus jeunes...
- « impondérables » : enfant malade, impossibilité pour la famille d'accompagner ou venir chercher l'enfant...

Ainsi, pour pouvoir répondre à minima à des demandes particulières, certains enfants viennent une seule fois par semaine.

Les intervenants, bénévoles et salariées prennent en charge 1,2 ou 3 enfants, si possible de même niveau. Le travail donné par les enseignants est alors fait sous la surveillance et avec l'appui de l'animateur. Au-delà du contrôle du travail par l'adulte, celui-ci génère une forme d'émulation entre les enfants, prodigue des conseils, explique, reformule et guide l'enfant dans la prise en charge autonome de son travail.

La prise en charge en petits groupes donne satisfaction. Elle permet à la fois un travail « collectif » et des échanges en ce qui concerne l'organisation, la méthode et le savoir être mais également rend possible un suivi individualisé de la part de l'accompagnateur et un travail en autonomie pour l'enfant.

- **Accompagnement des collégiens**

Cette action vise à offrir aux enfants et aux adolescents l'appui dont ils ont besoin pour renforcer leur autonomie et retrouver confiance dans leur capacité à apprendre afin de faciliter la réussite scolaire. L'A.F.P.L.I offre aux jeunes un cadre dans lequel ils peuvent travailler sereinement Ils disposent non seulement d'un espace de travail calme mais également de l'ensemble des ressources de la structure.

L'inscription des collégiens est généralement le fruit d'une démarche personnelle. (à l'exception de ceux dont les jeunes frères ou sœurs sont suivis par l'AFPLI.)

Chaque mercredi après-midi pendant la période scolaire nous accueillons les collégiens entre 14 h et 16 h : entre 6 et 9 bénévoles sont présents pour apporter leur soutien.

Les besoins exprimés sont majoritairement en Mathématiques, Français, Anglais, Sciences. Bien que le besoin ne soit pas toujours clairement exprimé, ces séances permettent également des apports méthodologiques : s'organiser sur la semaine, anticiper un devoir, apprendre et réviser efficacement, analyser un énoncé, une question...

Lorsqu'un collégien rencontre une difficulté particulière dans un domaine, un soutien individuel par un bénévole peut être mis en place (selon le domaine à travailler).

Au-delà des plages horaires proposées, les jeunes peuvent venir travailler à l'A.F.P.L.I dès que leur emploi du temps le leur permet, y compris en période de petites vacances scolaires.

Les actions ont lieu au siège social, mais également dans les antennes en fonction des demandes exprimées : antenne du Centre Social Courlis-Baratte, de Varennes-Vauzelles et de Cosne sur Loire.

- **Accompagnement des enfants et collégiens Primo Arrivants**

L'action proposée est encadrée par une salariée et 2 ou 3 bénévoles selon les effectifs accueillis.

Axé essentiellement sur le travail oral, cet atelier accueille des enfants récemment arrivés en France. Ils ont besoin de maîtriser rapidement la langue française pour s'intégrer à la classe d'un point de vue pédagogique et vie sociale.

Le travail se fait grâce à des manuels, des supports et jeux pédagogiques adaptés. En fonction des problématiques linguistiques, certains outils peuvent être créés spécifiquement pour répondre aux besoins identifiés.

Deux groupes d'enfants sont accueillis le mercredi après-midi de 14h15 à 16h15

- Le premier groupe est constitué d'enfants d'écoles élémentaires.

- Le second groupe est réservé aux collégiens.

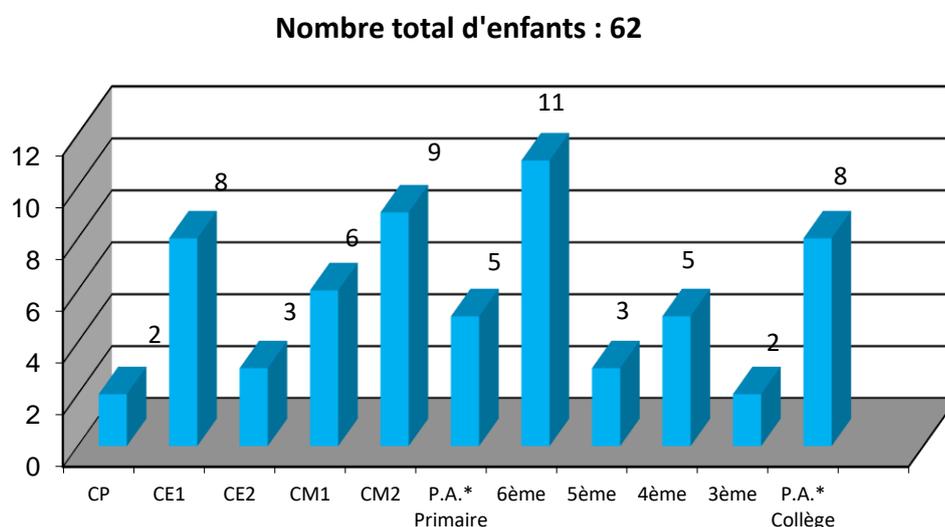
Le travail se fait grâce à des supports pédagogiques spécifiques et peut-être complété par des activités plus ludiques : vidéos, jeux de société...

Pour l'un et l'autre de ces groupes, si la dimension collective est importante pour favoriser l'émulation et la dynamique de groupe, l'approche pédagogique est nécessairement individualisée. En effet, les enfants ou collégiens peuvent arriver en France et donc intégrer l'atelier à tout moment dans l'année. Chacun arrive avec une histoire de vie et des acquis qui lui sont propres : les âges, les degrés de scolarisation, les langues et cultures d'origine, les niveaux de maîtrise du français sont très hétérogènes et imposent que nous nous adaptions à cette diversité des publics.

- **Répartition par classe**

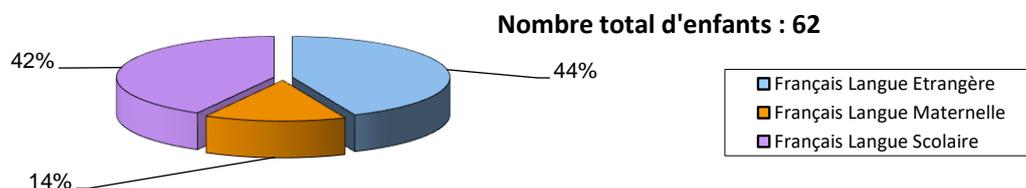
Les chiffres présentés concernent le premier semestre de l'année 2020.

### **Pour le premier semestre 2020**



▪ **Répartition par problématique linguistique liée à l'origine**

**Pour le premier semestre 2020**



Les enfants sont majoritairement d'origine étrangère ou sont étrangers. Les difficultés scolaires sont souvent liées au manque de maîtrise de la langue française notamment dans le cercle familial qui n'est pas toujours en capacité de suivre la scolarité de l'enfant.

**L'A.F.P.L.I** dispose d'un fonds documentaire et d'outils pédagogiques créés en interne destinés aux animateurs. Un nombre important d'ouvrages (revues, magazines, dictionnaires, encyclopédie, livres de bibliothèque, de contes, albums jeunesse...) sont à disposition des enfants. Les postes informatiques peuvent être utilisés dans le cadre de l'accompagnement scolaire (logiciels éducatifs) ou en libre-service (recherches sur Internet, présentation d'un exposé, d'un devoir...)

Des activités plus ludiques sont proposées aux enfants qui ont achevé leur travail de classe et attendent leurs parents : jeux de société, jeux de logique, découpages, collages, coloriages magiques, en respectant bien sûr les règles sanitaires...



*Après-midi animation « déco vitres » le 16 décembre 2020*

▪ **Les relations avec l'école et les autres structures :**

**A.F.P.L.I - Solidarité** est en étroite relation avec les directeurs d'écoles, les professeurs et l'équipe éducative des collèges et des écoles. Nous développons également un large partenariat avec les autres structures (Médio ESGO, CADA et CPH, collège des Loges, le Programme de Réussite Educative, le RASED, le REP et l'équipe pédagogique du C.A.S.N.A.V, l'UDAF....).

Ecole A. Camus / collège Les Loges : nous participons aux réunions des partenaires du Réseau d'Education Prioritaire Grande Pâtur. Nous pouvons ainsi rencontrer tout ou partie des enseignants, du RASED et autres partenaires du CLAS sur le quartier.

Ces réunions permettent à la fois :

- la mutualisation des informations générales de l'école ou particulières à certaines situations
- l'organisation de projets communs (soirées jeux, journées de la Laïcité...)

Ecole Jules Ferry : la proximité géographique de **l'AFPLI** avec l'école est un réel atout et facilite à la fois la relation avec l'école mais également l'orientation des familles vers l'association.

La collaboration est souvent informelle et consiste généralement à se téléphoner pour évoquer une situation ou une demande particulière.

Nous avons une à deux rencontres par an au cours desquelles nous échangeons sur tous les enfants que nous accompagnons.

- **Les relations avec les familles :**

L'action proposée aux enfants est également un lieu d'écoute et d'informations pour les parents. Elle permet aux familles de s'exprimer librement, de manière informelle, et sans jugement de notre part, lorsqu'ils accompagnent ou viennent chercher leur enfant.

Ces échanges permettent d'expliquer aux familles ce qu'elles n'osent pas demander à l'équipe éducative et de les informer de manière accessible.

Pour certaines familles qui fréquentent les ateliers linguistiques de l'**AFPLI** la démarche de solliciter l'association pour accompagner la scolarité de leur enfant est spontanée et leur garantit un lieu et des intervenants qu'elles connaissent.

A contrario, avec les familles qui nous sollicitent avant tout pour leurs enfants, une relation de confiance permet dans le temps d'aborder leurs propres difficultés linguistiques et de proposer les ateliers d'apprentissage « adultes ».

- **Programme de Réussite Educative**

Les enfants accompagnés dans le cadre du **Programme de Réussite Educative** participent aux ateliers en fonction des besoins identifiés par les référents de parcours.

➡ Aucun enfant du PRE n'a été inscrit à l'AFPLI en 2020



*Accompagnement à la scolarité au grand air !*

## 4 - Moyens financiers

### Notre Organisme de formation

L'activité de notre organisme de formation répond à des besoins de salariés ou agents territoriaux et hospitaliers, dans leur activité professionnelle, et aussi à des besoins sur le territoire financés directement par une structure :

- 2 agents ont été accompagnés de façon individuelle ;
- Action collective en direction de parents d'élèves primo-arrivants. « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants avec le REP du Banlay (5 parents) et le REP de la Grande Pâturage (5 parents).
- Action collective au sein de la communauté Emmaüs de Magny-Cours pour 7 compagnes et compagnons.

### Nos partenaires techniques, institutionnels et associatifs

Nos actions d'accompagnement en direction des adultes, des familles, des jeunes et des enfants scolarisés nous incitent à nouer des partenariats riches et variés : CADA, CPH, PRE, enseignants, REP, UPE2A, CASNAV, Centres Sociaux ou toute autre structure en lien avec le public (associations caritatives, foyers d'hébergement, acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, travailleurs sociaux, conseillers Pôle Emploi, référents PLIE, encadrants des chantiers d'insertion...)

L'**AFPLI** s'inscrit également dans la vie associative locale.

A ce titre l'**AFPLI** adhère à la Fédération des Œuvres Laïques de la Nièvre, à l'UDAF de la Nièvre, ainsi qu'au Collectif Solidarité Nivernais.



### Nos partenaires financiers

La CAF (CLAS) / Le C.C.A.S. de la Ville de Nevers / CGET - Politique de la Ville/ Le Conseil Départemental de la Nièvre /Le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté (aide pour l'emploi associatif) / La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations /La Direction Régionale des Affaires Culturelles / Le Fonds Départemental d'Animation Cantonale / Le FONJEP / Le Foyer des Chailloux / Nevers Agglomération (contrat de ville et CRCSU) / Le Rotary club / L'U.D.A.F. de la Nièvre

Les municipalités où sont implantées nos actions :

\* Clamecy \* La Charité sur Loire \* Cosne sur Loire \* Imphy



## 5 - En conclusion

Le nombre d'apprenants a diminué de moitié par rapport à 2019 mais nous avons maintenu une activité proportionnelle à cette diminution, ce qui traduit une mobilisation toujours forte des formateurs au service des apprenants et cela, malgré le contexte sanitaire défavorable. Aussi, nous les remercions.

Nous constatons une reprise significative début 2021, ce qui nous permet donc une amélioration du délai de prise en charge de l'apprenant au moment de son inscription.

Le délai en juin 2021 était quasiment nul (J+1 ou 2 maxi).

A prévoir, une amélioration dans le recueil de l'évolution des situations individuelles (accès à un dispositif de formation, recherche d'emploi et plus globalement, toute démarche entreprise de manière autonome...).

Et force de constater que le meilleur des indicateurs sans doute est celui de la satisfaction, tant des apprenants que des formateurs : **tous ressortent de leur séance avec le sourire !**



Nous vous remercions vivement de vos soutiens humains, financiers et techniques.

JDC 02/10

ILLETRISME ■ L'Association familiale de prévention et de lutte contre l'illettrisme a dû s'adapter au Covid-19

# Les ateliers ont bien repris en présentiel

Réunis en assemblée, les membres de l'Association familiale de prévention et de lutte contre l'illettrisme ont surtout occupé les solutions mises en place avec l'épidémie du Covid-19.



“ Nous avons pu continuer les apprentissages en visio avec les smartphones, par exemple ”

DEBATS: Les membres du Bureau ont pu échanger sur une quarantaine de bénévoles présents (sur les 114 qui compte l'association) les difficultés rencontrées pendant la période de confinement, leurs solutions mises

**Généraliste Philippe**  
Initialement prévue en juin, l'assemblée générale de l'Afpli (Association familiale de prévention et de lutte contre l'illettrisme) s'est déroulée vendredi, en soirée, à l'hôtel de ville de Nevers Agglo. Une assemblée très particulière où il a surtout été question de la période du confinement et des solutions mises en place. Entretien avec le président, Jean-Luc Brun.

**Comment avez-vous pu poursuivre les ateliers illectroniques pendant toute la période de confinement ?**  
Comme toutes les associations, nous avons dû fermer nos locaux pendant plusieurs semaines. Nous avons tenté de développer au maximum des activités en distanciel. Nous avons été confrontés à plusieurs problématiques comme des apprenants qui ne connaissent pas la langue et qui n'ont pas forcément les équipements. Nous avons pu continuer les apprentissages en visio avec les smartphones, par

exemple. Tout a été mis en place pour permettre poursuivis au mieux les apprentissages. Dans le cas de l'accompagnement à la scolarité, nous étions en contact quotidien avec les parents des enfants suivis. Ça a presque été plus simple pour le jeune public.

**Avez-vous une idée de combien d'apprenants ont été coupés le lien avec votre**

**association ?** Sur plus de 600 adultes inscrits, certains ont dû décrocher c'est sûr. Mais pouvoir vous donner un chiffre exact, c'est impossible. Nous sommes justement en train de reprendre nos contacts.

**Les apprentissages ont-ils repris en présentiel ?** Nous avons pris la décision de ne pas rouvrir au public en juin bien que les sala-

ries avaient, eux, repris. Nous avons tout mis en place pour que des inscriptions précoces puissent être faites. Fin août, début septembre, les ateliers ont pu reprendre en présentiel mais par groupe de sept personnes maximum. La durée des vacances a été réduite à une heure, mais nous avons augmenté leurs quartiers. Je dirais que malgré cette période de pandémie, l'Af-

**Philippe Brun**  
Président de l'Association Familiale de Prévention et de Lutte contre l'illettrisme (Afpli) à Nevers Agglo.

**BILAN 2019**  
Nombre d'adhésifs qui ont bénéficié d'ateliers réalisés par l'Afpli l'an passé. Un chiffre stable par rapport à 2018 (2019) ou vu une consolidation de ses activités qui se voit aussi diversifiée avec des ateliers culturels et d'



## L'Afpli constate une chute des connaissances des élèves

L'Afpli, association familiale de prévention et de lutte contre l'illettrisme, est en contact régulier avec les enseignants. Ses présidents, Jean-Luc Brun, mazzoni et Jean-Luc Brun, ont constaté une baisse des connaissances des élèves. Les bénévoles de l'Afpli constatent, surtout, une chute des performances des élèves, notamment dans le domaine de la lecture.

« C'est dommage, quand les familles ne peuvent pas enlever les enfants de l'école, nous sommes obligés de continuer à travailler avec eux. Des élèves accablés par la difficulté de ces matières et une pau-



## Nevers

### Christelle Raulin prend la tête de l'Afpli

ASSOCIATION ■ Directrice de la structure depuis douze ans, Christine Poitou a laissé sa place à Christelle Raulin.

Christelle Raulin, 52 ans, est née à Nevers. Elle a travaillé pendant dix ans dans le secteur de la vente et de la gestion de stocks. Elle a obtenu son diplôme de technicienne supérieure en gestion de stocks et de stocks. Elle a travaillé pendant dix ans dans le secteur de la vente et de la gestion de stocks. Elle a obtenu son diplôme de technicienne supérieure en gestion de stocks et de stocks.